

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU 18 AVRIL 2023

Le CSE a siégé pour la première fois en réunion plénière le 18 avril 2023, à 9h30.

Sont présents :

Pour la Direction : Francis Lamarquette, Sarah Chocun, Lou Berne

Pour les membres du CSE : Pascal Baillet, Eric Pernon, Valentin Fiore, Emmanuella Garbes, Guillaume Brisset, Sandrine Bussard, Isabelle Florczak, Valerio Valenti, Lucie Froger, Sergio Oliveira De Almeida, Damien Gesta, Roland Bouillet.

Sont absents : Cathy Flusin/Martin, Sofiane Chied, Yves Thominiaux, Virginie Dahuron

1. Point sur les missions et moyens du CSE et sur les accords relatifs au CSE

La Direction informe les membres du CSE des différentes attributions du CSE, notamment :

- Assurer l'expression collective des salariés ;
- Information et consultation sur la marche générale de l'entreprise, la santé la sécurité et les conditions de travail
- Consultations récurrentes et consultations ponctuelles

La Direction informe les membres des moyens du CSE :

- Mise à disposition d'un local dédié ;
- Panneau d'affichage dédié ;
- Heures de délégation ;
- Financement :
 - o Budget de fonctionnement : 0.20% de la masse salariale brute
 - o Budget des activités sociales et culturelles : pas de règle existante hormis le fait que la contribution ne doit pas être inférieure à celle de l'année précédente. Le CSE transmettra des devis à la Direction pour validation.

2. Désignation des différents membres du bureau du CSE

Pour rappel les membres titulaires sont : Pascal Baillet, Valentin Fiore, Cathy Martin-Flusin, Eric Pernon, Damien Gesta, Sandrine Bussard, Sergio Olivera de Almeida, Emmanuella Garbes.

Les membres suppléants sont : Isabelle Florczak, Roland Bouillet, Lucie Froger, Valerio Valenti, Virginie Dahuron-Paya, Guillaume Brisset, Yves Thominiaux, Sofiane Chied.

L'élection des membres du bureau a donné les résultats suivants :

- Pascal Baillet a été élu au poste de secrétaire du CSE : 7 votants / 7 pour ;
- Sergio Oliveira de Almeida a été élu au poste de secrétaire adjoint du CSE : 7 votants / 7 pour ;

- Cathy Flusin a été élue au poste de trésorier du CSE : 7 votants / 7 pour ;
- Eric Pernon a été élu au poste de trésorier adjoint du CSE : 7 votants / 7 pour.

Le trésorier, Cathy Flusin, est désigné pour être habilité à signer les chèques sur le compte des œuvres sociales et sur le compte de fonctionnement du CSE.

3. Désignation des représentants du CSE au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la société

L'élection des représentants du CSE au conseil d'administration de la société a permis de désigner les membres suivants :

- pour le collège ouvriers et employés : Roland Bouillet et Eric Pernon : 7 votants / 7 pour ;
- pour le collège agents de maîtrise : Guillaume Brisset : 7 votants / 7 pour ;
- pour le collège cadres : Pascal Baillet : 7 votants / 7 pour ;

Pascal Baillet pour le collège cadres et Roland Bouillet pour le collège ouvriers employés ont été élus pour représenter le CSE à l'assemblée générale de la société : 7 votants / 7 pour.

4. Désignation du référent en matière de lutte contre le harcèlement

Conformément à l'article L. 2314-1 du code du travail, les membres du CSE désignent, parmi ses membres, comme référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes :

Sandrine Bussard : 7 votants / 7 pour.

5 - Mise en place de la CSSCT

Conformément à l'article L. L2315-36, une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) est créée au sein du CSE dans les entreprises d'au moins 300 salariés.

La CSSCT se voit confier, par délégation du CSE, tout ou partie des attributions du comité relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, la CSSCT est organisée comme suit :

La CSSCT dispose des missions suivantes :

- Procéder à l'analyse des risques professionnels et leurs effets ;
- Contribuer à faciliter l'accès des femmes à tous les emplois, à la résolution des problèmes liés à la maternité, l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois ;
- Susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, harcèlement sexuel et des agissements sexistes

Les membres de la CSSCT sont désignés par le CSE parmi ses membres, par une résolution adoptée à la majorité des membres présents, pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du CSE.

FL
AB

La CSSCT est présidée par l'employeur et est composée de 4 membres du CSE :

- Guillaume BRISSET : 7 votants / 7 pour
- Emmanuela GARBES : 7 votants / 7 pour
- Pascal BAILLET : 7 votants / 7 pour
- Roland BOUILLET : 7 votants / 7 pour

6. Mise en place des autres commissions du CSE

La Direction informe le CSE de la mise en place des différentes commissions ainsi que leurs missions et procède à l'élection des membres :

Commission de la formation, présidée par l'employeur et est composée de 4 membres :

- Valentin FIORE : 7 votants / 7 pour ;
- Lucie FROGER : 7 votants / 7 pour ;
- Isabelle FLORZCAK : 7 votants / 7 pour ;
- Virginie DAHURON : 7 votants / 7 pour ;

Commission d'information et d'aide au logement des salariés, composée de 4 membres :

- Eric PERNON : 7 votants / 7 pour ;
- Sandrine BUSSARD : 7 votants / 7 pour ;
- Damien GESTA : 7 votants / 7 pour ;
- Roland BOUILLET : 7 votants / 7 pour.

Commission de l'égalité professionnelle, composée de 2 membres :

- Sergio OLIVEIRA DE ALMEIDA : 7 votants / 7 pour ;
- Guillaume BRISSET : 7 votants / 7 pour.

7. Compte rendu de gestion et approbation des comptes de l'ancien CSE

Cathy Flusin étant absente, le compte rendu de gestion faisant ressortir les recettes et les dépenses pour la subvention de fonctionnement et la subvention des activités sociales et culturelles et l'approbation des comptes se fera lors de la prochaine réunion.

8. Ouverture d'un compte bancaire

Il est convenu de conserver le compte bancaire de l'ancien CSE et de se rapprocher de la banque afin de renégocier les frais.

9. Remise et présentation au CSE d'une documentation relative à la situation économique, juridique et financière de l'entreprise

La Direction présente le bilan social de l'année 2022 (point 11 information/consultation).

FL

RB

10. Règlement intérieur

La Direction procède à la lecture du règlement intérieur l'accord CSE et procède au vote : 8 votants / 8 pour.

Le secrétaire est habilité à signer le règlement intérieur et l'accord relatif au CSE.

Suspension de séance à 12h15.

Reprise à 14h.

11. Information/consultation sur le bilan social 2022

La Direction informe le CSE qu'il sera informé et consulté tous les ans sur le bilan social de l'année N-1 et présente le bilan social 2022.

Quelques chiffres clés :

- + 8.4% d'effectif (ETP)
- Turn-over : mise en place d'outils : marque employeur, refonde du parcours d'intégration, formations, BSI etc...
- 197 salariés formés en 2022

7 votants / 7 pour

12. Information sur la mise en place d'un bilan social individualisé

La Direction présente le projet de mise en place d'un bilan social individualisé (BSI) ; il s'agit d'un document de communication sociale qui est remis individuellement aux collaborateurs et qui présente de façon synthétique sa rémunération ainsi que tous les avantages sociaux dont il bénéficie.

La diffusion est prévue courant juin : version PDF sur mypeopledoc et version papier remis en main propre.

13 - Questions diverses

1/ Les avis d'instruction pour les primes d'intéressement seront transmises sur les adresses mails professionnelles RENT A CAR.

De nombreux salariés n'utilisent pas ou peu leur boîte mail Rent A Car. Une communication doit être faite à ce sujet puisque ces avis seront transmis dès le mois de mai 2023 par mail.

2/ Les astreintes pour les alternants : au niveau juridique, rien n'interdit aux alternants d'effectuer, s'ils le souhaitent, des astreintes. A noter cependant que les écoles n'y sont pas favorables puisque les alternants ne doivent pas être seuls en agence. Il ne faut pas leur permettre ces astreintes lors de certaines situations/horaires (exemple : astreintes à 22h).

3/ Prime cooptation : mise en place le 1er aout 2022 par information des responsables (CDR et CDS). Le CSE mentionne que l'information de cette date n'avait pas été mentionnée et communiquée auparavant. Il n'y a pas eu prise en compte des cooptations en cours en juin, juillet qui n'auront pas droit à la prime.

Rent A Car confirme la date du 1er aout 2022 (aucune rétroactivité accordée). L'information a été donnée aux managers qui devaient informer leurs équipes.

FL
AB

4/ La Direction informe les membres du CSE qu'un groupe de travail est créé afin de réfléchir à un accord temps de travail pour les collaborateurs en agences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h15.

La prochaine réunion est fixée le 20 juin 2023 au siège administratif à Joinville-Le-Pont

Fait à Joinville-Le-Pont, le 18 avril 2023

Francis LAMARQUETTE
PRESIDENT DU CSE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'FL', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Pascal BAILLET
SECRETARE DU CSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB', enclosed within a large, horizontal oval shape.